



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE
ET DES ÉLECTIONS

ARRÊTÉ instituant des commissions de propagande électorale pour les élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires des 15 et 22 mars 2020 et fixant les dates et lieux de dépôt par les listes de candidats de leurs circulaires et bulletins de vote

**LE PRÉFET DE L' AISNE,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code électoral, notamment les articles L.241 et R. 29 à R.38 ;

VU le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs ;

VU le décret n° 2019-1546 du 30 décembre 2019 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

VU les désignations de Madame la première présidente de la Cour d'appel d'Amiens par ordonnance en date du 14 janvier 2020 ;

VU les désignations effectuées par l'opérateur chargé de l'envoi de la propagande en date des 3 et 30 janvier 2020 ;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire général,

- ARRÊTE -

ARTICLE 1^{er} : A l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020, les commissions de propagande prévues à l'article R.32 du code électoral sont constituées comme suit dans le département de l'Aisne :

ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAU-THIERRY

COMMISSION DE PROPAGANDE DE CHARLY-SUR-MARNE

Siège : Mairie de CHARLY-SUR-MARNE

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :

Mairie de CHARLY-SUR-MARNE, place du Général de Gaulle

<u>Présidente</u>	Mme Isabelle SEURIN, présidente du tribunal judiciaire de SOISSONS <i>Président suppléant</i> : M. Bruno TADEUSZ, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de SOISSONS
<u>Membres</u>	Mme Sylvie RESPAUT, agent chargé des collectivités locales de la sous-préfecture de CHÂTEAU-THIERRY <i>Suppléante</i> : Mme Annie PARMENTIER, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture de CHÂTEAU-THIERRY M. David BRETEAUX, représentant de La Poste <i>Suppléant</i> : M. Thierry FENE, représentant de La Poste
<u>Secrétaire</u>	Mme Valérie NAUDÉ, secrétaire générale à la mairie de CHARLY-SUR-MARNE

COMMISSION DE PROPAGANDE DE CHÂTEAU-THIERRY

Siège : Hôtel de Ville de la mairie de CHÂTEAU-THIERRY

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :

Mairie de CHÂTEAU-THIERRY- Salon de la légion d'honneur-16 place de l'Hôtel de ville

<u>Présidente</u>	Mme Isabelle SEURIN, présidente du tribunal judiciaire de SOISSONS <i>Président suppléant</i> : M. Bruno TADEUSZ, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de SOISSONS
<u>Membres</u>	Mme Annie PARMENTIER, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture de CHÂTEAU-THIERRY <i>Suppléante</i> : Mme Sylvie RESPAUT, agent chargé des collectivités locales de la sous-préfecture de CHÂTEAU-THIERRY M. Thierry FENE, représentant de La Poste <i>Suppléant</i> : Mme Pierrette ANGELY, représentant de La Poste
<u>Secrétaire</u>	Mme Luce MORLET, directrice du service administration générale à la mairie de CHÂTEAU-THIERRY

COMMISSION DE PROPAGANDE DE FERRE-EN-TARDENOIS

Siège : Mairie de FERRE-EN-TARDENOIS

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats:

Mairie de FERRE-EN-TARDENOIS

<u>Présidente</u>	Mme Isabelle SEURIN, présidente du tribunal judiciaire de SOISSONS <i>Président suppléant</i> : M. Bruno TADEUSZ, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de SOISSONS
-------------------	--

- Membres Mme Annie PARMENTIER, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture de CHÂTEAU-THIERRY
Suppléante : Mme Sylvie RESPAUT, agent chargé des collectivités locales de la sous-préfecture de CHÂTEAU-THIERRY
M. Mikael PIERANSKI , représentant de La Poste
Suppléant : M. David BOUCHEND HOMME, représentant de La Poste
- Secrétaire Mme Murielle GIVRY, directrice générale des services de la mairie de FERRE-EN-TARDENOIS
Suppléante : Mme Catherine DA SILVA, responsable du service état civil/élections à la mairie de FERRE-EN-TARDENOIS

COMMISSION DE PROPAGANDE D'ESSÔMES-SUR-MARNE

Siège : Mairie d'ESSÔMES-SUR-MARNE

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Mairie d'ESSÔMES-SUR-MARNE, 1 rue de l'Abbaye-BP 6-02400 ESSOMES-SUR-MARNE

- Présidente Mme Isabelle SEURIN, présidente du tribunal judiciaire de SOISSONS
Président suppléant : M. Bruno TADEUSZ, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de SOISSONS
- Membres Mme Sylvie RESPAUT, agent chargé des collectivités locales de la sous-préfecture de CHÂTEAU-THIERRY
Suppléante : Mme Annie PARMENTIER, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture de CHÂTEAU-THIERRY
M. Thierry FENE, représentant de La Poste
Suppléante : Mme Pierrette ANGELY, représentante de La Poste
- Secrétaire Mme Stéphanie PEUDEVIN, secrétaire générale de la mairie d'ESSÔMES-SUR-MARNE

ARRONDISSEMENT DE LAON

COMMISSION DE PROPAGANDE DE CHAUNY

Siège : Mairie de CHAUNY, salle de réunion du 1^{er} étage

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Salle de réunion du 1^{er} étage de la mairie de CHAUNY, place de l'Hôtel de ville

- Présidente Mme Maria-Rosa GARCIA-VOUTERS, juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de LAON
Présidente suppléante : Mme Odile DESMAZIERES, juge des enfants au tribunal judiciaire de LAON
- Membres Mme Pascale ROBERT, chef du bureau de la réglementation générale et des élections à la Préfecture de LAON
Suppléante : Mme Valérie GRENET, directrice de la citoyenneté et de la légalité à la Préfecture de LAON
M. Loïc LACROIX représentant de La Poste ;
Suppléants: M. Didier MAHIEUX/Mme Martine MENETRIER, représentants de La Poste
- Secrétaire Mme Emilie DÉFONTAINE, responsable du service administration générale et élections à la mairie de CHAUNY

COMMISSION DE PROPAGANDE DE LA FERRE

Siège : Mairie de LA FERRE

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Mairie de LA FERRE

- Président Mme Maria-Rosa GARCIA-VOUTERS, juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de LAON
Présidente suppléante : Mme Odile DESMAZIERES, juge des enfants au tribunal judiciaire de LAON
- Membres Mme Pascale ROBERT, chef du bureau de la réglementation générale et des élections à la Préfecture de LAON
Suppléante : Mme Valérie GRENET, directrice de la citoyenneté et de la légalité à la Préfecture de LAON
Mme Christelle PARMENTIER, représentante de La Poste
Suppléants: M. Didier MAHIEUX/Mme Martine MENETRIER, représentants de La Poste
- Secrétaire Mme Aurélie BERGEOT, adjointe administrative à la mairie de LA FERRE
Suppléant : M. Dominique BLONDELLE, directeur général des services à la mairie de LA FERRE

COMMISSION DE PROPAGANDE DE LAON ET ATHIES-SOUS-LAON

Siège : Salle Charpentier de Beauvillé, à l'Hôtel de Ville de LAON, place du Général Leclerc

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Salle Charpentier de Beauvillé, à l'Hôtel de Ville de LAON, place du Général Leclerc

- Président Mme Maria-Rosa GARCIA-VOUTERS, juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de LAON
Présidente suppléante : Mme Odile DESMAZIERES, juge des enfants au tribunal judiciaire de LAON
- Membres Mme Valérie GRENET, directrice de la citoyenneté et de la légalité à la Préfecture de LAON
Suppléante : Mme Pascale ROBERT, chef du bureau de la réglementation générale et des élections à la Préfecture de LAON
Mme Stéphanie MICHEL, représentante de La Poste
Suppléants : Mme Laurence GUILLAUME et M. Philippe HENRY, représentants de La Poste
- Secrétaire Mme Marianne MIROSLAV, responsable du service des Relations Publiques de la mairie de LAON
Suppléant : M. Olivier LABARBE, directeur général adjoint à la mairie de LAON

COMMISSION DE PROPAGANDE DE TERGNIER ET BEAUTOR

Siège : Salle des commissions-Hôtel de ville de TERGNIER

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Salle Bouly, rue Robert Cadeau à TERGNIER

- Présidente Mme Maria-Rosa GARCIA-VOUTERS, juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de LAON
Présidente suppléante : Mme Odile DESMAZIERES, juge des enfants au tribunal judiciaire de LAON

<u>Membres</u>	Mme Valérie GRENET, directrice de la citoyenneté et de la légalité à la Préfecture de LAON <i>Suppléante</i> : Mme Pascale ROBERT, chef du bureau de la réglementation générale et des élections à la Préfecture de LAON Mme Marjorie TROUILLET, représentante de La Poste ; <i>Suppléants</i> : M. Didier MAHIEUX/Mme Martine MENETRIER, représentants de La Poste
<u>Secrétaire</u>	M. Cyril RAPIN, directeur général des services de la mairie de TERGNIER <i>Suppléante</i> : Mme Christel PARISOT de la mairie de TERGNIER

COMMISSION DE PROPAGANDE D'ANIZY-LE-GRAND

Siège : Mairie d'ANIZY-LE-GRAND

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :

Mairie d'ANIZY-LE-GRAND, place Rochechouart 02320 ANIZY-LE-GRAND

<u>Président</u>	Mme Maria-Rosa GARCIA-VOUTERS, juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de LAON <i>Présidente suppléante</i> : Mme Odile DESMAZIERES, juge des enfants au tribunal judiciaire de LAON
<u>Membres</u>	Mme Pascale ROBERT, chef du bureau de la réglementation générale et des élections à la Préfecture de LAON <i>Suppléante</i> : Mme Valérie GRENET, directrice de la citoyenneté et de la légalité à la Préfecture de LAON Mme Caroline OBARA, représentante de La Poste <i>Suppléants</i> : Mme Laurence GUILLAUME et M. Philippe HENRY, représentants de La Poste
<u>Secrétaire</u>	Mme Dorothee GORISSE, adjoint administratif territorial chargée des élections de la mairie d'ANIZY-LE-GRAND

COMMISSION DE PROPAGANDE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE

Siège : Mairie de VILLENEUVE-SUR-AISNE

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :

Mairie de GUIGNICOURT, salle du Conseil au 2^{ème} étage-place du Maréchal Leclerc-02190 VILLENEUVE-SUR-AISNE

<u>Président</u>	Mme Maria-Rosa GARCIA-VOUTERS, juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de LAON <i>Présidente suppléante</i> : Mme Odile DESMAZIERES, juge des enfants au tribunal judiciaire de LAON
<u>Membres</u>	Mme Valérie GRENET, directrice de la citoyenneté et de la légalité à la Préfecture de LAON <i>Suppléante</i> : Mme Pascale ROBERT, chef du bureau de la réglementation générale et des élections à la Préfecture de LAON Mme Stephanie LANGLAIS, représentante de La Poste ; <i>Suppléants</i> : Mme Laurence GUILLAUME et M. Philippe HENRY, représentants de La Poste
<u>Secrétaire</u>	M. Julien DUHENOY, directeur général des services de la mairie de Villeneuve-sur-Aisne <i>Suppléante</i> : Mme Sophie QUAOUZA, adjoint administratif à la mairie de Villeneuve-sur-Aisne

ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN

COMMISSION DE PROPAGANDE DE BOHAIN-EN-VERMANDOIS ET FRESNOY-LE-GRAND

Siège : Mairie de BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :

Mairie de BOHAIN-EN-VERMANDOIS, 1 place du Général de Gaulle

- Présidente Mme Sarah MOUSSOUNI, juge d'instruction au tribunal judiciaire de SAINT-QUENTIN
Présidente suppléante : Mme Déborah FORST, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de SAINT-QUENTIN
- Membres M. Benoît BRASILES, secrétaire général de la sous-préfecture de SAINT-QUENTIN
Suppléant : M. Florian JAUNY, secrétaire général adjoint à la sous-préfecture de SAINT-QUENTIN
Mme Marie-Josée JEROME, représentante de La Poste
Suppléants : M. Didier MAHIEUX/Mme Martine MENETRIER, représentants de La Poste
- Secrétaire M. Patrice VITOUX, directeur général des services de la ville de BOHAIN-EN-VERMANDOIS

COMMISSION DE PROPAGANDE DE GAUCHY

Siège : Mairie de GAUCHY

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :

Mairie de GAUCHY, 8 avenue Adrien Renard

- Présidente Mme Sarah MOUSSOUNI, juge d'instruction au tribunal judiciaire de SAINT-QUENTIN
Présidente suppléante : Mme Déborah FORST, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de SAINT-QUENTIN
- Membres M. Benoît BRASILES, secrétaire général de la sous-préfecture de SAINT-QUENTIN
Suppléant : M. Florian JAUNY, secrétaire général adjoint à la sous-préfecture de SAINT-QUENTIN
Mme Valérie CREPIN, représentante de La Poste
Suppléant : M. Didier MARECHALLE, représentant de La Poste
- Secrétaire M. Fabrice LEGRAND, responsable du service population à la ville de GAUCHY

COMMISSION DE PROPAGANDE DE SAINT-QUENTIN

Siège : Mairie de SAINT-QUENTIN

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :

Palais de Fervaques, 16 rue Victor Basch à SAINT-QUENTIN.

- Présidente Mme Sarah MOUSSOUNI, juge d'instruction au tribunal judiciaire de SAINT-QUENTIN
Présidente suppléante : Mme Déborah FORST, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de SAINT-QUENTIN

Membre M. Benoît BRASILES, secrétaire général de la sous-préfecture de SAINT-QUENTIN
Suppléant : M. Florian JAUNY, secrétaire général adjoint à la sous-préfecture de SAINT-QUENTIN
M. Régis NAESSENS, représentant de La Poste
Suppléante: Mme Valérie BOURBON, représentante de La Poste

Secrétaire Mme Catherine RUTKOWSKI, chef du service population à la mairie de SAINT-QUENTIN
Suppléante: Mme Céline PUISSANT, adjointe au chef du service population à la mairie de SAINT-QUENTIN

ARRONDISSEMENT DE SOISSONS

COMMISSION DE PROPAGANDE DE SOISSONS, BELLEU ET CROUY

Siège : Hôtel de Ville de SOISSONS

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Hôtel de Ville de SOISSONS

Présidente Mme Isabelle SEURIN, présidente du tribunal judiciaire de SOISSONS
Président suppléant : M. Bruno TADEUSZ, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de SOISSONS

Membres Mme Caroline ARNAUD, secrétaire générale de la sous-préfecture de SOISSONS
Suppléant : M. Maximilien POCOCK, secrétaire général adjoint de la sous-préfecture de SOISSONS
M. Victor MOREL, représentant de La Poste
Suppléant : M. David BOUCHEND HOMME, représentant de La Poste

Secrétaire M. Laurent VIEILLE, directeur général des services à la ville de SOISSONS
Suppléante: Mme Monique CHENAL, responsable du service élections à la ville de SOISSONS

COMMISSION DE PROPAGANDE DE VILLERS-COTTERÊTS

Siège : Mairie de VILLERS-COTTERÊTS

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Maison du Parc de la mairie de VILLERS-COTTERÊTS

Présidente Mme Isabelle SEURIN, présidente du tribunal judiciaire de SOISSONS
Président suppléant : M. Bruno TADEUSZ, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de SOISSONS

Membres Mme Caroline ARNAUD, secrétaire générale de la sous-préfecture de SOISSONS
Suppléant : M. Maximilien POCOCK, secrétaire général adjoint de la sous-préfecture de SOISSONS
Mme Isabelle SERUZIER, représentante de La Poste
Suppléante : Mme Nathalie KOTWICA, représentante de La Poste

Secrétaire Mme Karine DEQUIN, responsable du service élections de la ville de VILLERS-COTTERÊTS

ARRONDISSEMENT DE VERVINS

COMMISSION DE PROPAGANDE DE GUISE

Siège : Salle de réunions de la mairie de GUISE

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Mairie de GUISE, 91 rue Chantraine

<u>Président</u>	M. Christian DONNADIEU, président du tribunal judiciaire de LAON <i>Président suppléant</i> : M. Gérard DUBUC, juge au tribunal judiciaire de LAON
<u>Membres</u>	Mme Marie-Agnès DUCATEL, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture de VERVINS <i>Suppléant</i> : M. Frédéric DENIVET, secrétaire général de la sous-préfecture de VERVINS M. Frederic DUNAS, représentant de La Poste <i>Suppléants</i> : M. Didier MAHIEUX/Mme Martine MENETRIER, représentants de La Poste
<u>Secrétaire</u>	Mme Amandine JOVENIAUX, responsable du service élections à la ville de GUISE

COMMISSION DE PROPAGANDE D'HIRSON

Siège : Mairie d'HIRSON

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Mairie d'HIRSON

<u>Président</u>	M. Christian DONNADIEU, président du tribunal judiciaire de LAON <i>Président suppléant</i> : M. Gérard DUBUC, juge au tribunal judiciaire de LAON
<u>Membres</u>	M. Frédéric DENIVET, secrétaire général de la sous-préfecture de VERVINS ; <i>Suppléante</i> : Mme Marie-Agnès DUCATEL, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture de VERVINS Mme Emilie MONVOISIN, représentante de La Poste <i>Suppléante</i> : Mme Aline WILKOSZ, représentante de La Poste
<u>Secrétaire</u>	M. Bernard PEDANO MANOUVRIER, chef du pôle services à la population à la ville d'HIRSON

COMMISSION DE PROPAGANDE DE LE NOUVION-EN-THIERACHE

Siège : Mairie de LE NOUVION-EN-THIERACHE

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Mairie de LE NOUVION-EN-THIERACHE, place du Général de Gaulle

<u>Président</u>	M. Christian DONNADIEU, président du tribunal judiciaire de LAON <i>Président suppléant</i> : M. Gérard DUBUC, juge au tribunal judiciaire de LAON
------------------	---

<u>Membres</u>	Mme Marie-Agnès DUCATEL, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture de VERVINS <i>Suppléant</i> : M. Frédéric DENIVET, secrétaire général de la sous-préfecture de VERVINS M. Bruno HAUTION, représentant de La Poste <i>Suppléants</i> : M. Didier MAHIEUX/Mme Martine MENETRIER, représentants de La Poste
<u>Secrétaire</u>	M. Samuel LEFEVRE, directeur général des services à la mairie de LE NOUVION-EN-THIERACHE

COMMISSION DE PROPAGANDE DE SAINT-MICHEL

Siège : Mairie de SAINT-MICHEL

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Mairie de SAINT-MICHEL, 8 place Rochefort

<u>Président</u>	M. Christian DONNADIEU, président du tribunal judiciaire de LAON <i>Président suppléant</i> : M. Gérard DUBUC, juge au tribunal judiciaire de LAON
<u>Membres</u>	M. Frédéric DENIVET, secrétaire général de la sous-préfecture de VERVINS <i>Suppléante</i> : Mme Marie-Agnès DUCATEL, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture de VERVINS M. Jean-Philippe GODELLE, représentant de La Poste <i>Suppléante</i> : Mme Aline WILKOSZ, représentante de La Poste
<u>Secrétaire</u>	Mme Sophie CHALLE, chargée du service des élections à la mairie de SAINT-MICHEL

COMMISSION DE PROPAGANDE DE VERVINS

Siège : Mairie de VERVINS

Lieu de dépôt des documents électoraux par les listes de candidats :
Mairie de VERVINS, place du général de Gaulle

<u>Président</u>	M. Christian DONNADIEU, président du tribunal judiciaire de LAON <i>Président suppléant</i> : M. Gérard DUBUC, juge au tribunal judiciaire de LAON
<u>Membres</u>	M. Frédéric DENIVET, secrétaire général de la sous-préfecture de VERVINS <i>Suppléante</i> : Mme Marie-Agnès DUCATEL, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture de VERVINS Mme Stéphanie CARY, représentante de La Poste <i>Suppléante</i> : Mme Aline WILKOSZ, représentante de La Poste
<u>Secrétaire</u>	Mme Nathalie DUPONT, en charge de l'organisation des élections à la mairie de VERVINS

ARTICLE 2.- Chacune de ces commissions aura pour tâche :

- de préparer le libellé des enveloppes nécessaires à l'expédition des circulaires et bulletins de vote,
- de vérifier que les bulletins et circulaires sont conformes aux dispositions du code électoral,
- d'adresser, au plus tard le **mercredi 11 mars 2020 à 18h** pour le premier tour de scrutin et, en cas de second tour, le **jeudi 19 mars 2020 à 18h**, à tous les électeurs de la circonscription concernée, dans une même enveloppe, une circulaire et un bulletin de vote remis par chaque liste de candidats.

- d'envoyer dans chaque mairie concernée, au plus tard le **mercredi 11 mars 2020 à 18h** pour le premier tour de scrutin et, en cas de second tour, le **jeudi 19 mars 2020 à 18h**, les bulletins de vote de chaque liste en nombre au moins égal à celui des électeurs inscrits.

Le président de chaque commission de propagande devra vérifier la régularité des opérations de libellé des adresses et de mise sous pli.

Chaque président devra installer la commission au plus tard le lundi 2 mars 2020.

Chaque commission se réunira sur convocation de son président.

ARTICLE 3.- Dans les communes de 2 500 habitants et plus, les listes de candidats doivent remettre au président de la commission dont ils relèvent, pour le premier tour de scrutin, **avant le jeudi 5 mars 2020 à 12 heures**, et pour le second tour, **avant le mercredi 18 mars 2020 à 12 heures**, les exemplaires imprimés de la circulaire destinée aux électeurs ainsi qu'une quantité de bulletins de vote au moins égale au double du nombre des électeurs inscrits.

Les commissions sont en droit de refuser l'envoi des documents remis postérieurement aux dates et heures ainsi fixées.

Les candidats ont la faculté d'assurer eux-mêmes l'envoi aux électeurs de leurs documents électoraux (circulaires et bulletins de vote). Par ailleurs, ils peuvent remettre eux-mêmes leurs bulletins de vote aux mairies et ce, au plus tard à midi, la veille du scrutin.

ARTICLE 4.- Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets, les présidents des commissions de propagande et les maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des membres des commissions de propagande électorale.

Fait à Laon, le 7 février 2020

Le Préfet de l'Aisne
Signé : Ziad KHOURY